

Nos analyses, positions et informations sur la réforme des collèges 2016

Nos analyses, positions et informations sur la réforme des collèges 2016 :

Après analyse approfondie du projet de réforme des collèges 2016,

- **97,3% des parents membres FCPE du Conseil Local du collège Paul Éluard ont estimé que ce projet n'est pas approprié en l'état pour les enfants, se prononcent donc contre la réforme et souhaitent que le projet soit revu.** Ci-joint un argumentaire sur un A4, permettant d'exprimer leur analyse et opinion sur le sujet (cf. ci-dessous).

Les parents qui ont pu se rendre disponible le 19 mai 2015 se sont rendus avec les enseignants à la manifestation contre la réforme du collège en l'état, à Paris, 14h.

- 2,7% des parents membres FCPE du Conseil Local du collège Paul Éluard ont estimé que ce projet est acceptable même si tout n'est pas parfait.

Plus d'informations :

Un site web très intéressant nous ayant permis de bien cerner ce qui nous attend :
<http://www.reformeducollege.fr>

Position officielle de la FCPE – 1^{er} juin 2016 :

<http://www.fcpe.asso.fr/index.php/focus/item/1416-college-2016-questions-reponses>

Position de la ministre, Najat Vallaud-Belckacem – 04/05/2015 :

<http://www.education.gouv.fr/cid88073/mieux-apprendre-pour-mieux-reussir-les-points-cles-du-college-2016.html>

Pourquoi 97.3% des parents du Conseil Local FCPE Paul Éluard sont contre la réforme du collège 2016 en l'état

Certes une réforme du collège est nécessaire mais encore faut-il s'en donner les moyens financiers ! Nous voulons défendre une certaine idée de l'Éducation Nationale. L'École Publique doit simultanément, et en dehors de tout procès d'élitisme :

- permettre aux élèves les plus faibles de progresser
- tout en donnant la possibilité à **ceux qui le souhaitent** de choisir des options supplémentaires.

Or, la réforme envisagée remet en cause cette double mission.

➤ **Nous refusons : la diminution des horaires disciplinaires**

Sont envisagées :

- 3 heures/semaine d'Accompagnement Personnalisé (AP) en 6^e,
- 4 heures/semaine d'AP et d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) en 5^e, 4^e et 3^e,

Ces heures seront **prises sur les heures disciplinaires**. On assiste dans tous les niveaux à une diminution des heures-matière pour les élèves, c'est-à-dire qu'on réduit encore plus l'impact des « enseignements fondamentaux » dans l'emploi du temps des enfants. Ainsi, par exemple, si les professeurs de Maths et EPS montent conjointement un EPI en 3ème autour de l'endurance, les élèves n'auront alors plus que 2,5h en maths (actuellement 4h) et 2h en EPS pour faire le programme.

En tout, les élèves perdront ainsi, sur les quatre années du collège, 486 heures d'enseignements disciplinaires, de savoirs fondamentaux, structurés et progressifs.

➤ **Nos réserves sur les EPI :**

Nous sommes convaincus que les projets interdisciplinaires sont très utiles pour conforter, illustrer, appliquer et approfondir des notions déjà apprises. En revanche, ils ne suffisent pas pour les acquérir, ni les mettre en place.

Par ailleurs, en quoi les EPI seront-ils interdisciplinaires si les enseignants n'ont pas les moyens d'intervenir à plusieurs enseignants en même temps et qu'aucun temps n'a été aménagé pour que les professeurs puissent se concerter ? Rien n'est assuré de ce point de vue-là.

Quoi de nouveau par rapport à ce que les enseignants font déjà avec leurs classes, si ce n'est que les EPI seront imposés en quantité (4h/semaine obligatoires), en durée (sur toute l'année) et prélevés sur les horaires prévus pour les matières des intervenants ?

- **Nous refusons : la disparition de fait des sections « bilangue », « euro », de l'option latin, de l'option Découverte Professionnelle 3h.**

Elles concernent dans notre collège près de 180 élèves.

Pour pouvoir maintenir les **classes bilangues**, il faudrait que les écoles primaires du secteur proposent d'autres langues que l'anglais, ce qui n'est pas le cas. Les instituteurs ne sont pas formés pour cela, et ne peuvent pas proposer l'allemand, ou autre. Dans ces conditions, notre section bilangue allemand-anglais fermera. Cette condition préalable renforcera en outre les inégalités territoriales et les disparités d'offre d'un collège à l'autre.

Les **sections Euro allemand et Euro espagnol** seront, elles aussi, supprimées. On nous rétorque que cela sera au « profit » de l'apprentissage d'une LV2 dès la 5^e. Mais cela s'accompagne de 7h30 d'enseignement de LV2 par semaine de la 5^e à la 3^e contre 6h aujourd'hui de la 4^e à la 3^e en LV2. Or, comment apprendre une langue efficacement si l'horaire alloué est trop faible?

Le **latin et l'option DP3** ne seront possibles qu'aux dépens des groupes dans les autres disciplines, ou dans le cadre d'un EPI de 6 mois seulement. Les horaires sont réduits, pris sur les autres matières, et il n'y a plus de programme de langues anciennes en tant que telles dans les textes de la réforme proposée.

Par ailleurs, les options bilangue et latin sont aujourd'hui ouvertes à tous, sans sélection ! De plus aucun parent ne se plaint des classes de langues à options : les élèves sont intégrés aux autres classes de la 6^e à la 3^e et regroupés seulement pour les cours de langue !

- **Nous refusons : un accompagnement « personnalisé » sans moyens dédiés...**

Actuellement, ce temps d'accompagnement est prévu dans l'emploi du temps des élèves, en plus des heures de cours. À la rentrée 2016, ce temps sera pris sur les heures de cours, et chaque collège choisira quelles heures, dans quelles matières, seront transformées en temps d'accompagnement. Là encore, les inégalités entre les établissements seront inévitables, sans parler du fait que l'on peut douter de la qualité et de la « personnalisation » de l'accompagnement dans un groupe qui excède 10 élèves...

➤ **On nous propose une réforme...**

... qui fait le constat que 12% des élèves de CM2 ne maîtrisent pas les compétences de base attendues en français et que 9% des élèves de CM2 ne maîtrisent pas les compétences de base attendues en mathématiques sans commencer par donner aux professeurs des écoles les moyens pour remédier à cette situation !

... qui ne s'assure pas qu'un réel apprentissage de la 2^{ème} langue à l'école élémentaire soit en place avec la même progression quelque soit l'école...

... qui ne s'appuie pas sur l'expérience des enseignants de terrain !

... qui ne tient pas compte des bilans mitigés des expérimentations en lycée ou dans les collèges cités en exemple.

... qui semble encore se faire, sous couvert de l'égalité et de l'anti-élitisme, dans une pure logique économique.

La réforme aurait pu par exemple renforcer les groupes en sciences pour manipuler, en langue pour l'oral, en français et math pour mieux préparer au brevet des collèges... Des idées, nous en avons plein!

Une réforme sans moyen, c'est un échec certain ; La justice et l'égalité, c'est l'excellence et le choix, pour tous.